

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11 juin 2018



VISITE DE CHANTIER

MINICENTRALE HYDROELECTRIQUE D'EYGUIERES

Début 2014, la Société du Canal de Provence et l'Association syndicale des Arrosants de la Crau ont constitué un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) afin de financer, construire et exploiter ensemble une minicentrale hydroélectrique de 1,5 MW sur le canal de Craponne. Cette dernière, une fois en fonctionnement, turbinera l'eau transportée par le canal pendant la saison d'irrigation. Après trois ans d'études et de démarches réglementaires, et à l'issue d'une enquête publique d'un mois, les travaux ont débuté fin 2017.

Les travaux

Les travaux ont été confiés après appel d'offres au groupement RAMPA / ROUX TP / EIFFAGE ENERGIE / HPP. Ils comprennent :

- la réalisation d'un ouvrage de prise sur le canal de Craponne à l'aval du partiteur d'Eyguières,
- la pose sur 460 m, le long du canal, d'une conduite forcée enterrée de diamètre 2 600 mm, entre la prise et le bâtiment de la centrale hydroélectrique,
- la réalisation de la centrale, bâtiment de 190 m² abritant une turbine dimensionnée pour une charge de 12 m et un débit de 15 m³/s, et un ouvrage de restitution dans le canal d'irrigation.

Le calendrier des travaux a été planifié en tenant compte de l'exploitation du canal de Craponne. La mise en service de l'ouvrage est prévue en juin 2019.

Le Groupement d'Intérêt Economique Centrale hydroélectrique d'Eyguières

Le Maître d'Ouvrage est le GIE, présidé par Jean-Louis Plazy, Président de l'ASCO des arrosants de la Crau. La SCP apporte ses moyens d'ingénierie et de pilotage de projet. Le coût prévisionnel du projet est de 4 millions et demi d'euros, et sera principalement financé par un emprunt bancaire. Les recettes de vente d'électricité permettront de rembourser l'emprunt, et les bénéfices futurs seront ensuite redistribués aux deux partenaires du GIE au prorata des parts sociales.

L'exploitation future de la centrale :

Le GIE exploitera les installations hydroélectriques pendant 25 ans, en s'appuyant pour l'exploitation courante sur les moyens de l'ASCO des Arrosants de la Crau, et pour la maintenance sur les moyens de la SCP. Grâce à cette centrale, le GIE produira chaque année environ 5 GWh qui seront injectés dans le réseau électrique (ce qui correspond environ à la consommation annuelle d'environ 700 habitants (source Agence Internationale de l'Energie)).



Dessin d'architecte de la future minicentrale

Contacts presse

> **Julien Rubio**, Chargé de communication, Société du Canal de Provence
Tél. : 04 42 66 73 11 - Mobile : 06 74 69 29 77, julien.rubio@canal-de-provence.com
> **Gaëtan Guichard**, Directeur, ASCO des arrosants de la Crau
Tél. : 04 90 96 35 76 - Mobile : 06 84 83 96 09, canaldecraponne@wanadoo.fr